



ÉDITION SPÉCIALE

COUP D'ŒIL

de Saint-Thomas

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

—
2019 > 2022





MOT DU MAIRE

Cher Thomassiennes et Thomassiens,

Proactive, la Municipalité de Saint-Thomas prend soin de l'ensemble de ses citoyens depuis plusieurs années. En 2015, la Municipalité a choisi de mettre à jour sa politique « Municipalité amie des aînés »

(MADA). En 2017, lors de la présentation de la politique MADA, je notais que la politique familiale municipale (PFM) tiendrait compte des orientations de la politique MADA. Donc en 2017, le conseil mandate un comité de travail pour élaborer notre politique familiale municipale à Saint-Thomas avec un mandat clair. Les gens du comité ont élaboré et réalisé une consultation efficace auprès de nos citoyens.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le résultat de ce travail de concertation des membres du comité PFM et de plusieurs organismes qui donne des orientations claires à la Municipalité et à tous les intervenants, afin que chacun pose des actions concrètes tout en gardant comme objectif la notion du penser et agir en famille.

Cette politique est un outil de développement durable afin de faire de notre Municipalité un lieu de bien-être et de saines habitudes de vie pour nos familles. Un lieu où il fait bon vivre, où on se sent en sécurité et soutenu par toute la communauté.

Cette politique ne saurait être efficace sans l'implication de chacun de nous, comme individus, politiciens, organismes, structures gouvernementales et autres. Pour garder cette démarche active, la Municipalité a donc mandaté le comité concerté pour assurer le suivi de sa politique et la mise en place des actions. Ainsi, la Municipalité entend soutenir l'élue municipale responsable des questions familiales dans son rôle au sein du conseil municipal et dans ses démarches auprès des instances gouvernementales.

Enfin, il est important de souligner le remarquable travail réalisé par le comité de la politique familiale, dont l'engagement et les efforts soutenus ont permis la rédaction de notre politique familiale et son plan d'action pour La grande famille de Saint-Thomas. Ainsi, au nom du conseil municipal, nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de notre politique familiale et tous ceux et celles qui collaboreront à sa mise en œuvre.

Marc Corriveau, maire

MOT DES ÉLUES MUNICIPALES

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le fruit du travail réalisé sur plusieurs mois par le comité de la politique familiale.

À titre de conseillères nommées pour travailler sur la démarche, nous sommes très heureuses d'avoir participé à cette démarche au sein d'un comité composé d'intervenants et de citoyens qui ont à cœur la qualité de vie des familles de Saint-Thomas.

Conscientes de l'importance qu'ont les familles dans le développement et la vie active d'une communauté, nous espérons que cette politique et le plan d'action sont fidèles à vos besoins et sont le reflet de vos préoccupations nommées lors de la consultation publique.

Merci de faire partie de cette grande famille de Saint-Thomas!
Marie Ouellette et Agnès Derouin, conseillères municipales



Sommaire

02	Mot du maire	12	Photo de famille : le portrait du milieu » Familles thomassiennes en chiffres
02	Mot des élués municipales	15	» Services offerts aux familles
03	Mais une PFM en Forme, c'est quoi?	15	Remerciements
03	Comité PFM et son mandat	15	Bibliographie
04	Suivi et mise en œuvre du plan d'action		
05	Définition d'une famille - Valeurs		
06	Plan d'action pour La grande famille de Saint-Thomas		



Une Politique familiale municipale (PFM) en Forme a pour but d'améliorer la qualité de vie des familles en général et de soutenir les parents dans leurs rôles, tout en y intégrant des mesures favorisant les saines habitudes de vie (SHV) chez les familles. Elle sert de guide dans le processus décisionnel du conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles. De plus, elle assure une cohérence et une permanence dans les orientations visant les familles tout en gardant comme objectif la notion du « penser et agir familles » en tout temps.

Une PFM en Forme est également un appel à la concertation et au partenariat lancé à tous les acteurs (communauté, organismes du milieu, services de santé, services scolaires et de garde, services municipaux, Sûreté du Québec, etc.) afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins évolutifs des familles d'aujourd'hui.

COMITÉ PFM ET SON MANDAT

Les membres du comité PFM sont toutes des personnes bénévoles issues de la communauté que la Municipalité de Saint-Thomas tient à remercier chaleureusement pour leur implication et leur temps.

Un merci sincère d'avoir à cœur le bien-être et la santé des familles qui font de Saint-Thomas la municipalité accueillante et dynamique qu'elle a su devenir.

Madame Agnès Derouin, conseillère municipale

Madame Danielle Lambert, Municipalité de Saint-Thomas

Madame Myriam Laporte, Communauté d'action jeunesse de la MRC de Joliette (CAJOL)

Madame Karine Marois, Municipalité de Saint-Thomas

Madame Marie Ouellette, conseillère municipale

Madame Geneviève Pelletier, citoyenne

Madame Marie-Josée Perreault, école des Brise-Vent

Madame Lyne Préville, MRC de Joliette

Madame Claudia Rioux, citoyenne

Madame Isabelle Rousseau, CISSS de Lanaudière, Direction de santé publique

Madame Stéphanie Simard, citoyenne



MANDAT DU COMITÉ

Selon les termes de la résolution N°349-2017 du conseil municipal, le comité PFM avait pour mandat :

- > D'assurer l'élaboration de la PFM, incluant le volet saines habitudes de vie (SHV) :
 - > En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - > En recommandant des projets porteurs des préoccupations « familles » et « saines habitudes de vie »;
 - > En portant une attention particulière aux actions permettant à la Municipalité de s'accréditer Municipalité amie des enfants (MAE);
- > De proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal;
- > D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM, incluant les SHV;
- > D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM, incluant les SHV;
- > Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- > D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la Municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles »;
- > De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des SHV dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

SUIVI ET MISE EN OEUVRE

DU PLAN D'ACTION

L'important dans une PFM est de garder la démarche active, ce que Saint-Thomas s'engage à faire. La Municipalité a donc mandaté le Comité concerté de Saint-Thomas pour assurer le suivi de la politique et la mise en place des actions. Ainsi la Municipalité entend soutenir l'élue municipale responsable des questions familles dans son rôle au sein du conseil municipal et dans ses démarches auprès des instances gouvernementales avec lesquelles elle sera amenée à échanger. Les services municipaux, comités, regroupements, associations et organismes du milieu seront également interpellés afin d'assurer la saine gestion de la PFM.

IMPORTANT DE LA COMMUNAUTÉ, DES ORGANISMES ET PARTENAIRES

La mise en œuvre d'une démarche PFM résulte de la concertation de plusieurs intervenants : Municipalité de Saint-Thomas et ses différents services, bénévoles et citoyens, CAJOL, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, milieu des affaires, milieu scolaire, Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, municipalités voisines, MRC de Joliette, organismes et associations locaux et régionaux, sûreté du Québec et service d'incendie.



DÉFINITION D'UNE FAMILLE

La famille est la cellule de base de notre société. Peu importe le visage qu'elle peut prendre au fil des ans, la famille influence l'avenir de ceux qui la composent. Elle lègue une mine d'enseignements à plusieurs niveaux: éducatif, social, affectif, intellectuel et physique et elle est un milieu incontesté de transmission de valeurs telles le partage, l'entraide, l'amour et le respect, valeurs qui se transmettent de génération en génération.

L'environnement extérieur au noyau familial, les conditions favorables aux saines habitudes de vie et des milieux de vie stimulants et sécuritaires contribuent au développement et au bien-être de la famille; faisant partie de la famille au sens large. En tissant des liens privilégiés entre les familles et les acteurs du milieu, une plus grande famille communautaire se dessine :

LA GRANDE FAMILLE DE SAINT-THOMAS

RESPECT
.....
Prendre en considération les différentes conditions de chacun et intervenir avec égard envers chaque individu ou chose.

TRANSPARENCE
.....
Informer la population des décisions et de l'avancement des actions pouvant avoir un impact sur la condition de vie des familles.

LOYAUTÉ, INTÉGRITÉ ET HONNÊTÉTÉ
.....
Agir avec fidélité et dévouement envers les projets ou les personnes.

VALEURS
.....
Afin d'obtenir des bases solides et de donner des lignes directrices claires, chaque intervenant impliqué dans la démarche devra se baser et agir selon les valeurs véhiculées par la Municipalité lors du déploiement des actions.

SENTIMENT DE FIERTÉ
.....
Rester fier des réalisations de chacun et faire partie de la grande famille de Saint-Thomas.

ÊTRE À L'ÉCOUTE
.....
Chaque personne impliquée dans la mise en œuvre devra être à l'écoute de ce qui est dit, que ce soit par les familles, la Municipalité ou les intervenants.

PLAN D'ACTION

POUR LA
GRANDE FAMILLE
DE SAINT-THOMAS



2019
2022

QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

CONSTATS

Les répondants à la consultation publique demandent une mise à jour et une diversification des plateaux sportifs, des ressources pour les adolescents et des lieux municipaux accessibles physiquement à tous (mobilité réduite, poussette, etc.).

OBJECTIFS

- » Offrir un milieu de vie chaleureux et vivant pour les familles.
- » Offrir un environnement à l'écoute des besoins des adolescents.
- » Offrir un milieu de vie physiquement accessible aux familles.

ACTIONS

- » Rénover la piscine municipale et les vestiaires.
- » Construire un chalet multiservice au Terrain des loisirs.
- » Installer des jeux d'eau.
- » Agrandir les sentiers sur le Terrain des loisirs.
- » Rénover le centre communautaire et en faire un centre de loisirs et de vie communautaire.
- » Réaménager les parcs selon les besoins de la clientèle fréquentant le lieu (ex : jeux pour bébés, enfants, ados, zones ombragées, mobilier urbain, toilettes, abreuvoirs, etc.).
- » Animer le Terrain des loisirs (ex : machines à café, à collations santé, animations variées, etc.).
- » Organiser une consultation auprès des jeunes de Saint-Thomas afin de vérifier leurs besoins quant à la fréquentation d'un lieu de rassemblement pour ados.
- » Intégrer la participation des ados dans la mise en œuvre du lieu de rassemblement.
- » Rendre accessibles les bâtiments municipaux pour les personnes à mobilité réduite ou restreinte et pour les familles se déplaçant avec des poussettes.



LOISIRS, CULTURE, VIE ACTIVE

CONSTATS

- » Les répondants à la consultation publique témoignent d'une très grande satisfaction des activités de culture et loisirs présentement offertes avec un taux de participation de 70 % durant les deux dernières années.
- » Ils demandent cependant encore plus d'activités de plein air et une bibliothèque plus accessible.

OBJECTIF

- » Offrir un milieu de vie actif et stimulant pour les familles et leurs enfants qui soit propice à la prise en charge par la communauté.

ACTIONS

- » Installer des boîtes à jeux dans les parcs de la municipalité.
- » Continuer d'offrir une grande variété d'activités de culture et loisirs.
- » Organiser des activités de plein air (ex.: cinéma, etc.).
- » Restructurer les horaires d'ouverture de la bibliothèque.
- » Soutenir les initiatives des citoyens en terme d'animation de leur milieu de vie.



SÉCURITÉ

CONSTATS

- » Les répondants à la consultation publique notent que les usagers de la route ne respectent pas les signalisations en place et réclament plus de mesures d'atténuation de la vitesse, de présence policière et de sensibilisation.
- » Plusieurs intersections avec la route 158 ainsi que le Rang Saint-Charles sont identifiés comme étant dangereux par les familles

OBJECTIF

- » Augmenter le sentiment de sécurité des familles.

ACTIONS

- » Faire des représentations auprès de la Sûreté du Québec (SQ) afin d'organiser des rencontres avec les citoyens.
- » Faire des représentations auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de sécuriser certaines intersections problématiques avec la route 158 ainsi que le rang Saint-Charles jusqu'à l'intersection avec la route 31.
- » Mettre à jour le Plan de mesures d'urgence de la Municipalité.

COMMUNICATION

CONSTATS

- » Les répondants à la consultation publique ont identifié le Coup d'œil, la page Facebook du service des loisirs, l'infolettre et le panneau électronique comme moyens les plus pertinents pour les rejoindre.
- » 98 % des familles consultées ont accès à Internet; 63 % suivent la Municipalité sur Facebook et 82 % utilisent son site Internet, mais plusieurs trouvent la navigation difficile.
- » 98 % des familles ont consulté le Coup d'œil durant la dernière année.

OBJECTIFS

- » Consolider les communications entre la Municipalité et les familles.
- » Mettre en valeur le plan d'action de la Politique familiale municipale.

ACTIONS

- » Prioriser l'utilisation du Coup d'œil, de la page Facebook, de l'infolettre et du panneau électronique pour rejoindre les familles.
- » Élargir l'utilisation de Facebook à l'ensemble des services de la Municipalité.
- » Actualiser le site Internet de la Municipalité pour qu'il soit adapté aux téléphones intelligents et en faciliter la navigation.
- » Communiquer et promouvoir toutes les actions de ce plan d'action.

SAINES HABITUDES DE VIE ET TRANSPORT ACTIF*

* Transport actif : il se définit comme tout mode de transport dont l'énergie est générée par l'être humain dans le but de se rendre à un lieu utilitaire (épicerie, travail, école...) tel que le vélo, la marche, la planche à roulettes et plusieurs autres.

CONSTATS

- » Les répondants à la consultation publique se sentent très concernés par les saines habitudes de vie.
- » La Municipalité de Saint-Thomas, via le Projet Concerté, s'implique déjà ardemment dans le développement d'un milieu propice aux saines habitudes de vie pour ses familles.
- » Les fruits et légumes frais sont quasiment inaccessibles sur le territoire municipal.
- » Les familles sont également très concernées vis-à-vis du transport actif, mais ne se sentent pas en sécurité sur plusieurs axes et dans plusieurs quartiers, ce qui a pour effet de limiter le transport actif dans Saint-Thomas.

OBJECTIFS

- » Offrir un milieu de vie qui favorise les saines habitudes de vie des familles et de leurs enfants.
- » Faciliter, sécuriser et mettre en valeur le transport actif des familles et de leurs enfants.

ACTIONS

- » Maintenir toutes les actions en saines habitudes de vie (SHV).
- » Faire des démarches afin de pouvoir offrir le service Boîtes d'ici et cie pour les familles de Saint-Thomas.
- » Continuer les actions déjà entreprises pour favoriser les modes de transport actif sécuritaires dans la municipalité.
- » Relancer le Trottibus.
- » Participer à la semaine de sensibilisation sur les traverses piétonnières.



ENVIRONNEMENT

CONSTATS

- » Les répondants à la consultation publique sont préoccupés par la qualité de leur environnement de vie.
- » 90 % des familles consultées ne connaissent pas le programme incitatif pour l'utilisation de couches lavables.
- » Une méconnaissance des services de transport disponibles est constatée.

OBJECTIF

- » Offrir un milieu de vie sain aux familles et à leurs enfants.

ACTIONS

- » Faire connaître les différents services de transport à disposition des familles.
- » Faire connaître le programme incitatif pour l'utilisation de couches lavables.
- » Continuer de soutenir les actions proposées par le Comité d'embellissement de Saint-Thomas.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

CONSTATS

L'inclusion des nouveaux résidents est une valeur importante à Saint-Thomas. Les nouveaux résidents de Saint-Thomas aimeraient recevoir une pochette d'accueil informative.

OBJECTIF

- » Favoriser l'intégration des nouveaux résidents dans la grande famille de Saint-Thomas.

ACTION

- » Créer et transmettre une pochette d'accueil informative pour les nouveaux résidents.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

CONSTATS

- » Les répondants à la consultation publique ne sont pas au fait de l'existence et des activités mises en place par les différents comités de la Municipalité.
- » Ils connaissent les organismes communautaires locaux de Saint-Thomas, mais ne connaissent pas la grande majorité des organismes régionaux qui peuvent leur venir en aide.

OBJECTIF

- » Offrir un milieu de vie dont les valeurs reposent sur l'entraide et la solidarité communautaire.

ACTIONS

- » Faire connaître les activités des comités en place relevant de la Municipalité.
- » Faire connaître les organismes communautaires régionaux pouvant desservir les familles de Saint-Thomas.
- » Continuer de soutenir les organismes communautaires locaux de Saint-Thomas.



GESTION MUNICIPALE

CONSTATS

- » Les répondants à la consultation publique sont très majoritairement satisfaits de la qualité des interactions avec les différents services municipaux.
- » La Municipalité de Saint-Thomas souhaite porter les besoins exprimés par ses familles grâce à la mise en place de ce plan d'action.

OBJECTIF

- » S'assurer de la mise en place de ce plan d'action.

ACTION

- » Mandater le Comité concerté pour assurer la pérennité de ce plan d'action à court, moyen et long terme.

GRANDES ORIENTATIONS

Avec l'élaboration et la mise en œuvre de la PFM en Forme, la Municipalité de Saint-Thomas confirme son soutien envers les familles. Bien que certains champs d'intervention ne soient pas de juridiction municipale et limitent les actions possibles de l'administration, votre municipalité entend intervenir dans les domaines suivants : qualité du milieu de vie, loisirs, culture et vie active, sécurité, communications, saines habitudes de vie et transport actif, environnement, services communautaires, sentiment d'appartenance et gestion municipale.

Selon les actions, la Municipalité peut être nommée comme leader, partenaire, facilitateur ou ambassadeur.

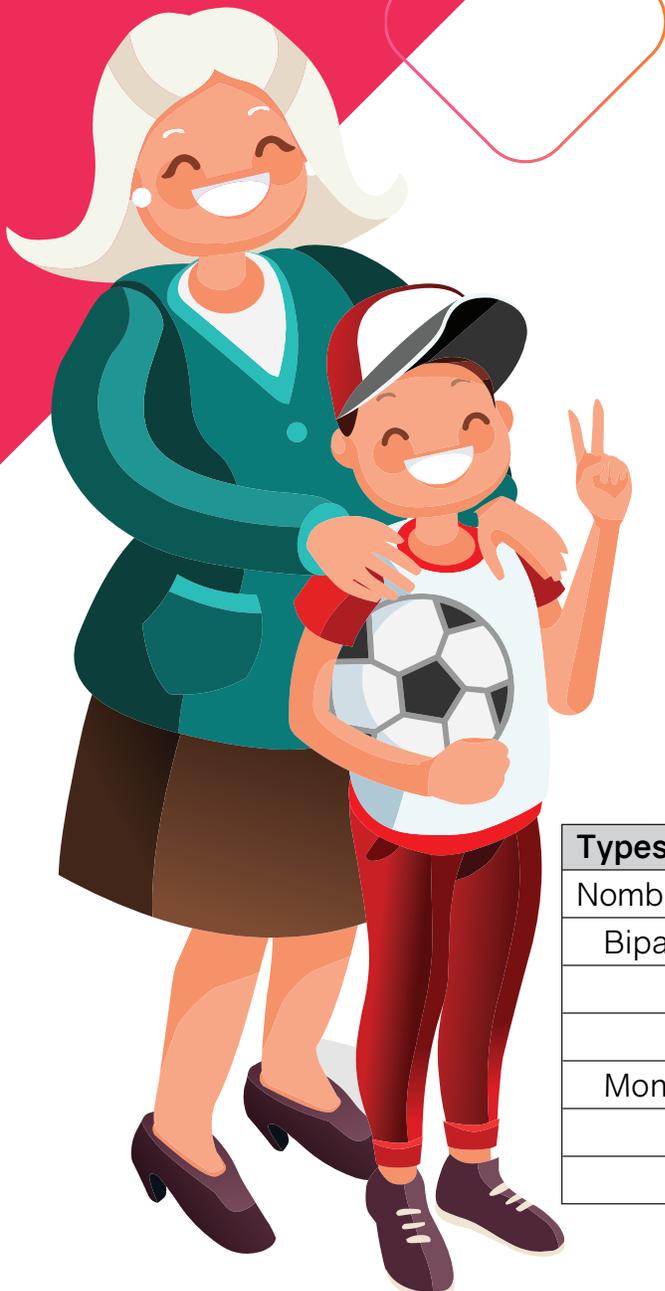
PHOTO DE FAMILLE :

LE PORTRAIT DU MILIEU

FAMILLES THOMASSIENNES EN CHIFFRES

NOTE AU LECTEUR :

Du fait de la notion d'arrondi aléatoire utilisée par Statistique Canada pour garantir la confidentialité des répondants, les sous-totaux n'égalisent pas toujours les totaux.



POPULATION GLOBALE, POPULATION SELON L'ÂGE FAMILLES

POPULATION GLOBALE, EN NOMBRE, 2011 ET 2016

	2011	2016	Variation
Saint-Thomas	3 193	3 249	2 %
MRC de Joliette	63 551	66 550	5 %
Québec	7 903 001	8 164 361	3 %

Statistique Canada, ENM 2011 et recensement canadien 2016

POPULATION DE SAINT-THOMAS SELON L'ÂGE, EN NOMBRE, 2011 ET 2016

Âges	2011	2016
0 - 4 ans	185	190
5 - 9 ans	180	220
10 - 14 ans	165	185
15 - 19 ans	195	140
20 - 29 ans	360	350
30 - 39 ans	405	450
40 - 49 ans	455	365
50 - 59 ans	570	530
60 - 69 ans	420	500
70 - 79 ans	195	245
80 et plus	55	75
TOTAL	3 185	3 250
Variation 11 - 16		2 %

Statistique Canada, ENM 2011 et recensement canadien 2016

RÉPARTITION DES FAMILLES DE SAINT-THOMAS, EN NOMBRE, 2011 ET 2016

Types de familles	2011	2016	Variation
Nombre total de familles	1 010	985	-2 %
Biparentales	860	835	-3 %
Sans enfant	445	460	3 %
Avec enfant	420	375	-11 %
Monoparentales	140	145	n/a
Avec papa	50	50	n/a
Avec maman	95	95	n/a

Statistique Canada, ENM 2011 et recensement canadien 2016

REVENU MÉDIAN DES PARTICULIERS

Les données ci-contre sont présentées en dollars courants, non en dollars constants, et ne tiennent pas compte de l'inflation au fil des années; la colonne variation est donc à titre indicatif, exprimant uniquement une tendance. Parce que le revenu médian correspond exactement au milieu de la distribution de revenu, il n'est pas, contrairement à la moyenne, touché par les valeurs de revenu extrêmes. En ce sens la médiane est utile, car elle permet de minimiser l'effet de valeurs élevées de manière inhabituelle qui sont attribuées à relativement très peu de personnes.

REVENU MÉDIAN DES PARTICULIERS DE 15 ANS ET PLUS, APRÈS IMPÔTS, 2010-2015

	2010	2015	Variation
Hommes	35 925	35 152	-2 %
Femmes	21 889	25 975	-19 %
Saint-Thomas	29 163	30 610	5 %
Hommes	28 705	31 928	11 %
Femmes	20 613	24 496	19 %
MRC de Joliette	24 321	28 401	17 %
Hommes	29 419	33 110	13 %
Femmes	22 073	26 119	18 %
Québec	25 595	29 535	15 %

Statistique Canada, ENM 2011 et recensement canadien 2016

HABITATION ET CHARGE FISCALE

* La charge fiscale moyenne des résidences d'un logement (incluant condominiums) permet d'évaluer le fardeau fiscal global moyen d'une résidence unifamiliale moyenne (incluant les condominiums). En effet, elle met en relation la valeur moyenne des résidences d'un logement (incluant condominiums) et le taux global de taxation.

** La charge fiscale moyenne des logements permet d'évaluer le fardeau fiscal global moyen des logements. En effet, elle met en relation la valeur moyenne par logement et le taux global de taxation.

MODE D'OCCUPATION DES MÉNAGES PRIVÉS DE SAINT-THOMAS, 2011-2016

	2011		2016	
	Nb	%	Nb	%
Propriétaires	965	74 %	1 075	78 %
Locataires	345	26 %	305	22 %

Statistique Canada, ENM 2011 et recensement canadien 2016

CHARGES FISCALES MOYENNES, 2014-2017

		Saint-Thomas	MRC de Joliette	Québec
Charge fiscale moyenne des résidences d'un logement (incluant condominiums)*	2014	1 352 \$	2 006 \$	2 599 \$
	2017	1 369 \$	2 102 \$	2 718 \$
	Var.	1 %	5 %	5 %
Charge fiscale moyenne des logements**	2014	1 156 \$	1 484 \$	1 915 \$
	2017	1 167 \$	1 548 \$	1 999 \$
	Var.	1 %	4 %	4 %

Profil financier 2014 Saint-Thomas, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Direction générale des finances municipales, 20 octobre 2014 et Profil financier 2017 Saint-Thomas, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Direction générale des finances municipales, 18 octobre 2017.

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES, EN NOMBRE, 2011-2031

	2011	2031	Variation
Saint-Thomas	3 193	3 960	24 %
MRC de Joliette	64 174	77 017	20 %
Québec	8 007 656	9 205 585	15 %

ISQ - Perspectives démographiques des MRC du Québec 2011-2031

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE SAINT-THOMAS PAR GROUPE D'ÂGE, EN NOMBRE, 2011-2031

Âges	2011	2031	Variation
0 - 4 ans	185	190	n/a
5 - 9 ans	175	210	20 %
10 - 14 ans	155	220	42 %
15 - 19 ans	215	225	5 %
20 - 29 ans	385	420	9 %
30 - 39 ans	415	435	5 %
40 - 49 ans	445	455	2 %
50 - 59 ans	570	455	-20 %
60 - 69 ans	415	515	24 %
70 - 79 ans	200	530	265 %
80 et plus	70	305	436 %

ISQ - Population projetée par groupe d'âge 2011-2031

CHIFFRES SUR LA CONSULTATION DES FAMILLES ET LA VISION DES FAMILLES EN 2030

CONSULTATION DES FAMILLES

À l'automne 2017 avait lieu une importante consultation publique destinée aux familles thomassiennes. Les objectifs étaient de mieux connaître leurs besoins, leurs habitudes de vie et les obstacles à une conciliation travail-famille harmonieuse en plus de préciser certains éléments du portrait dressé par le comité et ce, afin d'identifier les champs d'intervention précis sur lesquels la PFM devait s'attarder.

PROFIL DES RÉPONDANTS

Ouverte aux personnes seules, couples avec ou sans enfants et aux adolescents, la consultation a permis de recueillir 232 opinions.

- > 73 % sont des femmes et 27 % des hommes,
- > 62 % sont des couples avec enfants, 26 % sans enfant, 6 % sont des familles monoparentales et 6 % des personnes seules,
- > 80 % résident à Saint-Thomas depuis 6 ans et plus, 20 % depuis 5 ans et moins,
- > 53 % résident dans le cœur du village, 47 % en secteur rural.

VISION DES FAMILLES EN 2030

Les citoyens consultés souhaitent que Saint-Thomas :

- > Reste aussi active qu'aujourd'hui tant dans son offre culturelle que de loisirs,
- > Garde son cachet unique,
- > Offre un réseau cyclable sécuritaire et interconnecté,
- > Préserve l'esprit familial qui y règne ainsi que la qualité de son milieu de vie,
- > Persévère dans les domaines des loisirs, de la sécurité ainsi que de la santé et des saines habitudes de vie.



SERVICES OFFERTS AUX FAMILLES



La Municipalité de Saint-Thomas et ses alentours regorgent de services et de ressources destinés aux familles.

- > Il existe de nombreux parcs, sentiers, espaces verts et plateaux sportifs;
- > Une grande variété d'activités culturelles et de loisirs est proposée tout au long de l'année;
- > La sécurité des familles est au cœur même des préoccupations du conseil municipal depuis plusieurs années (plusieurs actions pour diminuer la vitesse dans le secteur urbain, installation de plusieurs défibrillateurs cardiaques dans nos lieux publics);
- > Plusieurs ressources peuvent contribuer à la santé et aux services sociaux, à l'alimentation, au soutien à domicile lors de maladie ou autre, au transport et au bien-être des familles par l'ensemble des ressources communautaires locales et régionales dont la liste est présentée en dernière page de ce document;
- > Finalement, La grande famille de Saint-Thomas permet une vie communautaire trépidante, jouit de moyens de communication efficaces et permet une implication citoyenne enrichissante.

REMERCIEMENTS

Il est évident qu'une démarche PFM ne peut s'élaborer et se mettre en œuvre sans le travail, le dévouement et la persévérance de nombreuses personnes et entités impliquées dans le processus.

LE COMITÉ PFM SOUHAITE REMERCIER VIVEMENT

- > Le ministère de la Famille du Québec pour son soutien financier;
- > Les familles qui ont partagé leurs opinions lors de la consultation;
- > Le conseil municipal et l'administration municipale pour leur participation et leur collaboration;
- > Chacun des membres du Comité PFM pour sa générosité;
- > Le Carrefour Action Municipale et Famille.

SOURCES

- > Institut de la statistique du Québec
- > Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- > Municipalité de Saint-Thomas
- > Statistique Canada, enquête nationale des ménages de 2011 et recensement canadien de 2016

UNE MINE DE RESSOURCES EST DISPONIBLE

POUR LES FAMILLES



ORGANISMES LOCAUX

- > Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)
- > Comité d'Entraide Saint-Thomas
- > Jumelage Saint-Thomas
La Roque-Gageac, France

ORGANISMES RÉGIONAUX

- > Alcooliques anonymes
- > Al-Anon
- > Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Lanaudière
- > Association de soccer Le Laser
- > Association des parents d'enfant trisomique - 21 Lanaudière
- > Association Hockey Mineur Joliette-Crabtree
- > Association régionale de fibromyalgie de Lanaudière
- > Association des sourds de Lanaudière
- > Association pour les jeunes de la rue de Joliette
- > Association sclérose en plaques de Lanaudière
- > Association Spécial Spatial (régional)
- > Association des personnes handicapées physiques et sensorielles - secteur Joliette
- > Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière
- > Association Un cœur pour tous de Lanaudière
- > Ateliers éducatifs Les Petits Mousses
- > Aux couleurs de la vie Lanaudière
- > Baluchon Alzheimer
- > Cancer-Aide Lanaudière
- > Carrefour Pour souffler à tête reposée
- > Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette
- > Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin
- > Centre d'aide pour hommes de Lanaudière (CAHo)
- > Centre de femmes Marie-Dupuis
- > Centre de jour de la MRC de Joliette
- > Centre de prévention du suicide de Lanaudière
- > Club de patinage Les étoiles d'argent Joliette
- > Coopérative de solidarité de services à domicile de la MRC de Joliette
- > Diabétiques de Lanaudière Inc.
- > DIRA Joliette
- > Dysphasie Lanaudière



- > Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette Métropolitain
- > Grands frères, grandes sœurs de Lanaudière
- > Info-aidant
- > Joujouthèque farfouille
- > L'Arche Joliette
- > L'Appui Lanaudière
- > La maison Clémentine
- > Les maisons d'à côté de Lanaudière
- > La maison Parent-Aise
- > La Manne quotidienne Joliette
- > La soupère Joliette
- > Les répits de Gaby
- > Ligne INFO-aidants
- > Maison des grands-parents du Grand Joliette
- > Maison Mémoire du cœur
- > Mouvement Personnes d'abord de Joliette
- > Parrainage civique Lanaudière
- > Pleins droits Lanaudière
- > Regard en elle
- > Regroupement des usagers du transport adapté de Lanaudière
- > Répit « Au cœur de l'Être »
- > Service régional d'interprétariat de Lanaudière
- > Société de l'autisme de Lanaudière
- > Société Alzheimer de Lanaudière
- > Société canadienne du cancer - Laval, Laurentides, Lanaudière
- > Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Lanaudière
- > Thérapeutes en relation d'aide de Lanaudière
- > Transport adapté et collectif en milieu rural



CONCERTATION ET PARTENARIAT

- > Comité concerté de la Municipalité
- > Comité consultatif en urbanisme (CCU) de la Municipalité
- > Comité d'embellissement de Saint-Thomas
- > Comité de l'environnement de la Municipalité
- > Comité PFM de la Municipalité
- > Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL)
- > Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière
- > Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE)
- > Communauté d'action jeunesse de la MRC de Joliette (CAJOL)
- > Potager intergénérationnel de la Municipalité